

États financiers du

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant
du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds de stratégies de crédit NewGen (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états du résultat global, les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de 2023.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de 2023 avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 27 mars 2024

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la situation financière Aux 31 décembre 2023 et 2022

| | 2023 | 2022 |
|--|----------------------|-------------------|
| ACTIFS | | |
| Actifs courants | | |
| Trésorerie | 1 827 \$ | 150 486 \$ |
| Sommes à recevoir du courtier | 1 023 063 | – |
| Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6) | 33 669 037 | – |
| Intérêts et dividendes à recevoir | 516 463 | – |
| Souscriptions à recevoir | 253 169 | 306 865 |
| Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 6) | 200 349 | – |
| Autres débiteurs | 12 149 | – |
| Débiteurs liés au placement vendu | 2 076 185 | – |
| Charges payées d'avance | 25 000 | – |
| | <u>37 777 242</u> | <u>457 351</u> |
| PASSIFS | | |
| Passifs courants | | |
| Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6) | 2 092 735 | – |
| Créditeurs et charges à payer | 67 263 | – |
| Frais de gestion à payer (note 3) | 13 381 | – |
| Rémunération au rendement à payer (note 3) | 158 807 | – |
| Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert | 29 542 | – |
| Moins-value latente des contrats à terme de gré à gré (notes 2 et 6) | 2 610 | – |
| Rachats à payer | 38 605 | – |
| Créditeurs liés aux placements achetés | 1 085 734 | – |
| Autres créditeurs | 20 398 | – |
| | <u>3 509 075</u> | <u>–</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>34 268 167 \$</u> | <u>457 351 \$</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie | | |
| Catégorie C | 31 251 163 \$ | 1 000 \$ |
| Catégorie F | 82 120 | 1 000 |
| Catégorie F (\$ US) | 211 261 | 1 353 |
| Catégorie G | 1 183 887 | 50 248 |
| Catégorie G (\$ US) | 1 500 | 1 354 |
| Catégorie I | 1 538 236 | 402 396 |
| | <u>34 268 167 \$</u> | <u>457 351 \$</u> |
| Nombre de parts rachetables en circulation (note 4) | | |
| Catégorie C | 2 849 654 | 100 |
| Catégorie F | 7 438 | 100 |
| Catégorie F (\$ US) | 14 282 | 100 |
| Catégorie G | 109 133 | 5 025 |
| Catégorie G (\$ US) | 106 | 100 |
| Catégorie I | 140 530 | 40 241 |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la situation financière (suite) Aux 31 décembre 2023 et 2022

| | 2023 | 2022 |
|---|----------|----------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part | | |
| Catégorie C | 10,97 \$ | 10,00 \$ |
| Catégorie F | 11,04 | 10,00 |
| Catégorie F (\$ US) | 14,79 | 13,53 |
| Catégorie G | 10,85 | 10,00 |
| Catégorie G (\$ US) | 14,15 | 13,54 |
| Catégorie I | 10,95 | 10,00 |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

« *David Dattels* »

Gestionnaire,
NewGen Asset Management Limited

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022
(date de création) au 31 décembre 2022

| | 2023 | 2022 |
|---|---------------------|----------------|
| Produits | | |
| Dividendes | 481 726 \$ | – \$ |
| Produits d'intérêts aux fins des distributions | 970 038 | – |
| Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion | 683 335 | – |
| Profit net réalisé sur les contrats à terme de gré à gré | 34 837 | – |
| Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion | 208 209 | – |
| Variation nette de la plus-value latente des dérivés (note 2) | 197 739 | – |
| Autres produits | 24 000 | – |
| | <u>2 599 884</u> | <u>–</u> |
| Charges | | |
| Rémunération au rendement (note 3) | 312 729 | – |
| Frais de gestion (note 3) | 146 372 | – |
| Charges d'exploitation | 110 680 | 14 |
| Honoraires d'audit | 83 063 | – |
| Intérêts et frais d'emprunt | 80 543 | – |
| Dividendes versés sur les placements vendus à découvert | 51 623 | – |
| Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille | 26 198 | – |
| Frais juridiques | 8 550 | – |
| Retenues d'impôt | 7 334 | – |
| Droits de garde | 696 | – |
| | <u>827 788</u> | <u>14</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>1 772 096 \$</u> | <u>(14) \$</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie | | |
| Catégorie C | 1 507 682 \$ | – \$ |
| Catégorie F | 3 898 | – |
| Catégorie F (\$ US) | 2 605 | – |
| Catégorie G | 59 769 | (2) |
| Catégorie G (\$ US) | 146 | – |
| Catégorie I | 197 996 | (12) |
| | <u>1 772 096 \$</u> | <u>(14) \$</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9) | | |
| Catégorie C | 1,05 \$ | – \$ |
| Catégorie F | 1,00 | – |
| Catégorie F (\$ US) | 0,47 | – |
| Catégorie G | 0,93 | (0,00) |
| Catégorie G (\$ US) | 1,45 | – |
| Catégorie I | 1,70 | (0,00) |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

| | Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice | Produit de l'émission de parts rachetables* | Rachat de parts rachetables* | Distributions aux porteurs de parts rachetables | Réinvestissement des distributions | Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice |
|---------------------|---|---|---------------------------------|---|---------------------------------------|--|--|
| 2023 | | | | | | | |
| Catégorie C | 1 000 \$ | 32 008 948 \$ | (1 957 199) \$ | (1 235 496) \$ | 926 228 \$ | 1 507 682 \$ | 31 251 163 \$ |
| Catégorie F | 1 000 | 78 550 | – | (2 806) | 1 478 | 3 898 | 82 120 |
| Catégorie F (\$ US) | 1 353 | 208 047 | – | (4 165) | 3 421 | 2 605 | 211 261 |
| Catégorie G | 50 248 | 1 113 272 | (36 649) | (48 588) | 45 835 | 59 769 | 1 183 887 |
| Catégorie G (\$ US) | 1 354 | – | – | (81) | 81 | 146 | 1 500 |
| Catégorie I | 402 396 | 941 157 | – | (123 401) | 120 088 | 197 996 | 1 538 236 |
| | <u>457 351 \$</u> | <u>34 349 974 \$</u> | <u>(1 993 848) \$</u> | <u>(1 414 537) \$</u> | <u>1 097 131 \$</u> | <u>1 772 096 \$</u> | <u>34 268 167 \$</u> |

* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont chiffrés respectivement à 6 503 \$ et à (6 503) \$.

| | Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice | Produit de l'émission de parts rachetables** | Rachat de parts rachetables** | Distributions aux porteurs de parts rachetables | Réinvestissement des distributions | Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice |
|---------------------|---|--|----------------------------------|---|---------------------------------------|--|--|
| 2022*** | | | | | | | |
| Catégorie C | – \$ | 1 000 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 1 000 \$ |
| Catégorie F | – | 1 000 | – | – | – | – | 1 000 |
| Catégorie F (\$ US) | – | 1 353 | – | – | – | – | 1 353 |
| Catégorie G | – | 50 250 | – | – | – | (2) | 50 248 |
| Catégorie G (\$ US) | – | 1 354 | – | – | – | – | 1 354 |
| Catégorie I | – | 402 408 | – | – | – | (12) | 402 396 |
| | <u>– \$</u> | <u>457 365 \$</u> | <u>– \$</u> | <u>– \$</u> | <u>– \$</u> | <u>(14) \$</u> | <u>457 351 \$</u> |

** Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se sont chiffrés respectivement à néant et à néant.

*** Pour la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Tableaux des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

| | 2023 | 2022 |
|--|---------------------|-------------------|
| Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes : | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 1 772 096 \$ | (14) \$ |
| Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie | | |
| Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion | (683 335) | – |
| Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion | (208 209) | – |
| Variation nette de la plus-value latente des dérivés | (197 739) | – |
| Variation des soldes hors trésorerie | | |
| Augmentation des sommes à recevoir du courtier | (1 023 063) | – |
| Augmentation des intérêts et dividendes à recevoir | (516 463) | – |
| Augmentation des autres débiteurs | (12 149) | – |
| Augmentation des débiteurs liés aux placements vendus | (2 076 185) | – |
| Augmentation des charges payées d'avance | (25 000) | – |
| Augmentation des créditeurs et charges à payer | 67 263 | – |
| Augmentation des frais de gestion à payer | 13 381 | – |
| Augmentation de la rémunération au rendement à payer | 158 807 | – |
| Augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert | 29 542 | – |
| Augmentation des autres créditeurs | 20 398 | – |
| Augmentation des créditeurs liés aux placements achetés | 1 085 734 | – |
| Produit de la vente de placements | 245 751 809 | – |
| Achat de placements | (276 500 723) | – |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation | (32 343 836) | (14) |
| Activités de financement | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 34 397 167 | 150 500 |
| Montant payé au rachat de parts rachetables | (1 948 740) | – |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements | (317 406) | – |
| Entrées de trésorerie liées aux activités de financement | 32 131 021 | 150 500 |
| (Diminution) augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice | (212 815) | 150 486 |
| Profit de change sur la trésorerie | 64 156 | – |
| Trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 150 486 | – |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | 1 827 \$ | 150 486 \$ |
| Informations supplémentaires* | | |
| Intérêts versés | 33 615 \$ | – \$ |
| Intérêts reçus | 481 219 | – |
| Dividendes versés | 46 594 | – |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt | 446 750 | – |

* Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Inventaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2023

| Nombre de parts/d'actions | Placements détenus | Coût moyen | Juste valeur | % de la valeur liquidative |
|---------------------------------------|--|-------------------|-------------------|----------------------------|
| Actions canadiennes | | | | |
| 63 100 | Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, 2,70 % | 515 147 \$ | 477 036 \$ | 1,39 |
| 5 000 | Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, 4,60 % | 59 133 | 52 700 | 0,15 |
| 75 400 | Fonds de revenu Canoe EIT, actions privilégiées, 4,80 % | 1 870 322 | 1 875 952 | 5,47 |
| 12 900 | Canso Credit Income Fund | 183 837 | 183 438 | 0,54 |
| 70 000 | Corus Entertainment Inc. | 53 177 | 49 700 | 0,15 |
| 50 300 | Dividend 15 Split Corp., actions privilégiées, 5,25 % | 481 602 | 489 922 | 1,43 |
| 50 000 | Ether Capital Corp. | 151 960 | 144 000 | 0,42 |
| 46 100 | North American Financial 15 Split Corp., actions privilégiées, 5,25 % | 454 896 | 466 532 | 1,36 |
| 51 000 | Fonds de revenu tactique PIMCO | 322 915 | 320 790 | 0,94 |
| 18 000 | Corporation Financière Power, actions privilégiées, 2,59 % | 272 688 | 264 600 | 0,77 |
| 58 100 | Premium Income Corp., actions privilégiées, 5,75 % | 781 861 | 801 780 | 2,34 |
| 18 400 | Corporation TC Énergie, actions privilégiées, 6,92 % | 267 520 | 270 296 | 0,79 |
| 57 300 | Thomson Reuters Corp., actions privilégiées, 0 % | 757 264 | 756 360 | 2,21 |
| | | <u>6 172 322</u> | <u>6 153 106</u> | <u>17,96</u> |
| Titres à revenu fixe canadiens | | | | |
| 1 000 000 | AltaGas Ltd., 8,90 %, 10 nov. 2083 | 1 000 938 | 1 044 780 | 3,05 |
| 1 000 000 | Chip Mortgage Trust, 1,503 %, 15 nov. 2024 | 939 075 | 964 045 | 2,81 |
| 1 340 000 | Cineplex Inc., 5,75 %, 30 sept. 2025 | 1 324 241 | 1 330 138 | 3,88 |
| 1 000 000 | Cineplex Inc., 7,50 %, 26 févr. 2026 | 994 063 | 1 009 580 | 2,95 |
| 500 000 | Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028 | 342 500 | 339 730 | 0,99 |
| 1 250 000 | Dye & Durham Ltd., 3,75 %, 1 ^{er} mars 2026 | 955 625 | 943 750 | 2,75 |
| 2 500 000 | HomeEquity Bank, 7,108 %, 11 déc. 2026 | 2 500 000 | 2 526 713 | 7,37 |
| 1 000 000 | Northland Power Inc., 9,25 %, 30 juin 2083 | 1 000 695 | 1 043 975 | 3,05 |
| 445 000 | NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust, 5,50 %, 31 mars 2025 | 422 999 | 438 421 | 1,28 |
| 675 000 | Vidéotron Ltée, 3,125 %, 15 janv. 2031 | 529 875 | 578 846 | 1,69 |
| | | <u>10 010 011</u> | <u>10 219 978</u> | <u>29,82</u> |
| Options canadiennes | | | | |
| 12 500 | FINB BMO équilibré banques, options de vente, 25 \$, 20 déc. 2024 | 7 775 | 2 688 | 0,01 |
| 11 600 | iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 21 \$, 20 déc. 2024 | 3 828 | 1 334 | 0,00 |
| | | <u>11 603</u> | <u>4 022</u> | <u>0,01</u> |
| Actions américaines | | | | |
| 10 000 | Argo Group International Holdings Ltd., actions privilégiées, 7 % | 304 746 | 312 022 | 0,91 |
| 99 | Docebo Inc. | 7 167 | 6 324 | 0,02 |
| | | <u>311 913</u> | <u>318 346</u> | <u>0,93</u> |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Inventaire du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2023

| Nombre de parts/d'actions | Placements détenus | Coût moyen | Juste valeur | % de la valeur liquidative |
|--|---|--|---------------------|-----------------------------------|
| Titres à revenu fixe américains | | | | |
| 500 000 | Abercrombie & Fitch Management Co., 8,75 %, 15 juill. 2025 | 691 976 \$ | 672 736 \$ | 1,96 |
| 500 000 | Advance Auto Parts Inc., 5,95 %, 9 mars 2028 | 662 856 | 657 558 | 1,92 |
| 775 000 | Arko Corp., 5,125 %, 15 nov. 2029 | 855 287 | 889 730 | 2,60 |
| 750 000 | Atlantica Sustainable Infrastructure Jersey Ltd., 4 %, 15 juill. 2025 | 948 395 | 949 521 | 2,77 |
| 750 000 | BlueLinx Holdings Inc., 6 %, 15 nov. 2029 | 870 882 | 920 118 | 2,69 |
| 1 000 000 | Calfrac Holdings LP, 10,875 %, 15 mars 2026 | 1 305 142 | 1 317 149 | 3,84 |
| 290 000 | Carriage Services Inc., 4,25 %, 15 mai 2029 | 324 423 | 340 460 | 0,99 |
| 750 000 | Carrols Restaurant Group Inc., 5,875 %, 1 ^{er} juill. 2029 | 858 795 | 874 315 | 2,55 |
| 350 000 | Cars.com Inc., 6,375 %, 1 ^{er} nov. 2028 | 438 388 | 446 470 | 1,30 |
| 800 000 | Conuma Resources Ltd., 13,125 %, 1 ^{er} mai 2028 | 1 034 461 | 1 027 421 | 3,00 |
| 450 000 | CSC Holdings LLC, 5,25 %, 1 ^{er} juin 2024 | 570 412 | 582 951 | 1,70 |
| 750 000 | Evergreen Acqco 1 LP / TVI Inc., 9,75 %, 26 avr. 2028 | 1 050 781 | 1 056 378 | 3,08 |
| 500 000 | PGT Innovations Inc., 4,375 %, 1 ^{er} oct. 2029 | 667 189 | 660 271 | 1,93 |
| 1 100 000 | Tervita Corp., 11 %, 1 ^{er} déc. 2025 | 1 557 941 | 1 528 802 | 4,46 |
| 483 000 | La Banque de Nouvelle-Écosse, 8,625 %, 27 oct. 2082 | 662 425 | 666 576 | 1,95 |
| 670 000 | The Goodyear Tire & Rubber Co., 9,50 %, 31 mai 2025 | 914 224 | 901 453 | 2,63 |
| 483 000 | La Banque Toronto-Dominion, 8,125 %, 31 oct. 2082 | 657 110 | 666 876 | 1,95 |
| 375 000 | Titan International Inc., 7 %, 30 avr. 2028 | 466 801 | 496 847 | 1,45 |
| 775 000 | Vector Group Ltd., 5,75 %, 1 ^{er} févr. 2029 | 916 854 | 939 219 | 2,74 |
| 660 000 | Vista Outdoor Inc., 4,50 %, 15 mars 2029 | 860 474 | 854 485 | 2,49 |
| 400 000 | Walgreens Boots Alliance Inc., 3,80 %, 18 nov. 2024 | 529 523 | 519 132 | 1,51 |
| | | <u>16 844 339</u> | <u>16 968 468</u> | <u>49,51</u> |
| Options américaines | | | | |
| 15 000 | BlackBerry Ltd., options de vente, 3,50 \$, 19 janv. 2024 | 5 267 | 3 070 | 0,01 |
| 2 500 | Financial Select Sector SPDR Fund, options de vente, 24 \$, 20 sept. 2024 | 1 453 | 528 | 0,00 |
| 57 500 | iShares iBoxx High Yield Corporate Bond ETF, options de vente, 72 \$, 19 janv. 2024 | 39 306 | 1 519 | 0,00 |
| | | <u>46 026</u> | <u>5 117</u> | <u>0,01</u> |
| | Total des placements détenus | 33 396 214 | 33 669 037 | 98,24 |
| Placements vendus à découvert | | | | |
| | | Produit de la vente à découvert | Juste valeur | % de la valeur liquidative |
| Actions canadiennes | | | | |
| (20 500) | Artis Real Estate Investment Trust | (134 094) \$ | (135 915) \$ | (0,40) |
| (6 800) | Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, 0 % | (51 847) | (52 768) | (0,15) |
| (5 000) | Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, 4,75 % | (41 425) | (41 000) | (0,12) |
| (5 000) | Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, 4,85 % | (54 489) | (50 150) | (0,15) |
| (35 000) | Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, 5,10 % | (377 058) | (357 000) | (1,04) |
| (33 400) | Premium Income Corp. | (121 785) | (162 324) | (0,47) |
| (6 650) | Purpose Ether ETF | (63 020) | (62 909) | (0,18) |
| | | <u>(843 718)</u> | <u>(862 066)</u> | <u>(2,51)</u> |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Inventaire du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2023

| Nombre de parts/d'actions | Placements vendus à découvert | Produit de la vente à découvert | Juste valeur | % de la valeur liquidative |
|---------------------------|---|---------------------------------|----------------------|----------------------------|
| | Titres à revenu fixe canadiens | | | |
| (500 000) | Cogeco Communications Inc., 2,991 %, 22 sept. 2031 | (407 115) \$ | (437 785) \$ | (1,28) |
| (415 000) | NFI Group Inc., 5 %, 15 janv. 2027 | (338 553) | (357 222) | (1,04) |
| (300 000) | Thames Water Utilities Finance PLC, 2,875 %, 12 déc. 2024 | (281 347) | (289 776) | (0,85) |
| | | <u>(1 027 015)</u> | <u>(1 084 783)</u> | <u>(3,17)</u> |
| | Bons de souscription canadiens | | | |
| (11) | Constellation Software Inc., 0 \$, 31 mars 2040 | — | — | — |
| | Actions américaines | | | |
| (10 750) | Purpose Ether ETF | (143 911) | (142 090) | (0,41) |
| | Options américaines | | | |
| (57 500) | iShares iBoxx High Yield Corporate Bond ETF, options de vente, 69 \$, 19 janv. 2024 | (11 005) | (3 796) | (0,01) |
| | Total des placements vendus à découvert | (2 025 649) | (2 092 735) | (6,10) |
| | Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille | (2 471) | — | — |
| | Placements détenus, montant net | 31 368 094 \$ | 31 576 302 | 92,14 |
| | Profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré (tableau 1) | | 197 739 | 0,58 |
| | Autres actifs nets | | 2 494 126 | 7,28 |
| | Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | 34 268 167 \$ | 100,00 |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Inventaire du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

| Date de règlement | Monnaie vendue | Monnaie achetée | Taux à terme | Prix contractuel | Juste valeur | Profit (perte) latent |
|--|-------------------|--------------------|--------------|---------------------|-----------------|--------------------------|
| 19 mars 2024 | \$ US | \$ CA | 1,335005 | (15 786 434) \$ | (15 597 873) \$ | 188 561 \$ |
| 19 mars 2024 | \$ US | \$ CA | 1,330700 | (890 000) | (882 214) | 7 786 |
| 19 mars 2024 | \$ US | \$ CA | 1,323400 | (1 220 000) | (1 215 998) | 4 002 |
| 19 mars 2024 | \$ CA | \$ US | 1,335270 | 213 500 | 210 908 | (2 592) |
| 19 mars 2024 | \$ CA | \$ US | 1,335270 | 1 500 | 1 482 | (18) |
| Total du profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré | | | | | | 197 739 \$ |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

Le Fonds de stratégies de crédit NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 2 janvier 2019, et modifiée le 28 janvier 2021, le 9 février 2021 et le 19 décembre 2022. La date de constitution du Fonds est le 19 décembre 2022. Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 29 décembre 2022. NewGen Asset Management Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille, le fiduciaire et le promoteur du Fonds. Le siège social du gestionnaire est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire, le promoteur et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Le principal courtier et dépositaire du Fonds est Valeurs Mobilières TD Inc.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'optimiser les rendements absolus pour les porteurs de parts au cours du cycle de crédit traditionnel des sociétés grâce à une combinaison de revenu et de gains en capital, tout en réduisant la volatilité liée aux rendements. Pour atteindre cet objectif de placement, le Fonds a l'intention d'investir dans un portefeuille concentré, mais adéquatement diversifié, composé d'obligations de qualité inférieure émises par des sociétés nord-américaines cotées en bourse et il pourrait également investir dans d'autres types de titres de créance, comme des prêts à terme, des obligations convertibles, des titres privilégiés et des titres de capitaux propres ordinaires. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de liquidités, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicables.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

1. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers le 27 mars 2024.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté la modification de la Norme comptable internationale 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), portant sur les informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers sont présentées ci-dessous. À moins d'indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon cohérente à tous les exercices présentés.

a) Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des dérivés, des bons de souscription et des options comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque date de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements (suite)

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste « Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion » dans les états du résultat global.

e) Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement en fonction du coupon stipulé et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de l'exercice.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de l'exercice.

p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

q) Autres actifs et passifs

Les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance, les débiteurs liés aux placements vendus et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les sommes à payer au courtier, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert, les créditeurs liés aux placements achetés et les autres créditeurs sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

r) Trésorerie

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de l'exercice pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

3. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie C Fondateurs : 0,75 % par an
- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

3. Opérations entre parties liées (suite)

a) Frais de gestion (suite)

- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

3. Opérations entre parties liées (suite)

c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 31 décembre 2023, 56 316 parts de catégorie I (2022 – 15 050 parts de catégorie I) étaient détenues par le gestionnaire et ses dirigeants, ce qui représente 616 424 \$ (2022 – 150 500 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

4. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie C Fondateurs sont offertes en vente jusqu'au moment où la catégorie atteint une valeur liquidative de 50 000 000 \$ (la « période d'investissement des parts Fondateurs »). Les parts de catégorie C Fondateurs seront offertes pendant la période d'investissement des parts Fondateurs aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

Les activités sur les parts pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022 vont comme suit :

| | Parts rachetables à l'ouverture de l'exercice | Parts rachetables émises | Rachat de parts rachetables | Réinvestissement de parts | Parts rachetables à la clôture de l'exercice |
|---------------------|---|--------------------------|-----------------------------|---------------------------|--|
| 2023 | | | | | |
| Catégorie C | 100 | 2 943 280 | (178 470) | 84 744 | 2 849 654 |
| Catégorie F | 100 | 7 204 | – | 134 | 7 438 |
| Catégorie F (\$ US) | 100 | 13 953 | – | 229 | 14 282 |
| Catégorie G | 5 025 | 103 243 | (3 367) | 4 232 | 109 133 |
| Catégorie G (\$ US) | 100 | – | – | 6 | 106 |
| Catégorie I | 40 241 | 89 336 | – | 10 953 | 140 530 |
| 2022 | | | | | |
| Catégorie C | – | 100 | – | – | 100 |
| Catégorie F | – | 100 | – | – | 100 |
| Catégorie F (\$ US) | – | 100 | – | – | 100 |
| Catégorie G | – | 5 025 | – | – | 5 025 |
| Catégorie G (\$ US) | – | 100 | – | – | 100 |
| Catégorie I | – | 40 241 | – | – | 40 241 |

a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

5. Gestion des risques financiers

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Valeurs Mobilières TD Inc. et de Banque Scotia, auxquelles S&P Global Rating a attribué la note de A+.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation de crédit, compte non tenu de la trésorerie, au 31 décembre 2023.

| Instruments de créance par notation de crédit* | Pourcentage de la valeur liquidative | |
|---|--------------------------------------|---|
| | 31 décembre 2023 | |
| AAA | 2,86 | % |
| BBB | 1,14 | % |
| BBB- | 9,72 | % |
| BB+ | 9,66 | % |
| BB | 10,60 | % |
| BB- | 5,90 | % |
| B+ | 11,65 | % |
| B | 2,50 | % |
| B- | 2,65 | % |
| CCC+ | 4,84 | % |
| CCC | 2,59 | % |
| Sans notation de crédit | 14,14 | % |

* Compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2022, le Fonds ne détenait aucun placement dans des instruments de créance.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur totale des dettes impayées du Fonds aux termes des contrats d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, déduction faite du montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'exposition globale brute minimale et maximale du Fonds était de 49 % (2022 – néant) et de 184 % (2022 – néant) de sa valeur liquidative, respectivement. La principale source d'effet de levier était les positions vendeur sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

e) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

Le Fonds gère activement son risque de taux d'intérêt, mais l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt sous-jacents. Comme le portefeuille se compose en majeure partie d'obligations à court terme à rendement élevé et d'une importante pondération en trésorerie et en équivalents de trésorerie, la sensibilité aux taux d'intérêt tend à être moins prononcée que pour d'autres catégories d'actifs à revenu fixe. Le tableau suivant présente l'exposition du Fonds aux taux d'intérêt par échéance au 31 décembre 2023.

| Instruments de créance* par échéance | 31 décembre 2023 |
|---|----------------------|
| Moins de 1 an | 1 776 352 \$ |
| De 1 an à 3 ans | 11 618 263 |
| De 3 à 5 ans | 3 667 182 |
| Plus de 5 ans | 9 041 866 |
| Exposition nette | 26 103 663 \$ |
| Incidence en pourcentage | |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 76,17 |

* Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

Au 31 décembre 2022, le Fonds ne détenait aucun placement dans des instruments de créance.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

ii) Autre risque de prix (suite)

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 31 décembre 2023, 18,9 % (2022 – 0 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables était investi dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 2,9 % (2022 – 0 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables était vendu à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de l'exercice, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 547 264 \$, ou 1,6 % (2022 – néant ou 0 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2023 étaient les suivantes :

| Monnaie | Exposition | | | Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies | | |
|--|-----------------|---------------|-----------|---|---------------|----------|
| | Monétaire | Non monétaire | Totale | Monétaire | Non monétaire | Totale |
| 31 décembre 2023 | | | | | | |
| Dollar américain | (17 102 607) \$ | 17 146 045 \$ | 43 438 \$ | (855 130) \$ | 857 302 \$ | 2 172 \$ |
| | (17 102 607) \$ | 17 146 045 \$ | 43 438 \$ | (855 130) \$ | 857 302 \$ | 2 172 \$ |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (49,91) | 50,04 | 0,13 | (2,50) | 2,50 | 0,00 |

Au 31 décembre 2022, l'exposition du Fonds au risque de change n'était pas importante.

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2023.

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|-------------------------------|--------------|---------------|----------|---------------|
| Actifs | | | | |
| Actions ordinaires | 6 471 452 \$ | – \$ | – \$ | 6 471 452 \$ |
| Revenu fixe | 1 768 559 | 25 419 887 | – | 27 188 446 |
| Options | 9 139 | – | – | 9 139 |
| Contrats à terme de gré à gré | – | 200 349 | – | 200 349 |
| | 8 249 150 \$ | 25 620 236 \$ | – \$ | 33 869 386 \$ |
| Passifs | | | | |
| Actions ordinaires | 1 004 156 \$ | – \$ | – \$ | 1 004 156 \$ |
| Revenu fixe | 357 222 | 727 561 | – | 1 084 783 |
| Options | 3 796 | – | – | 3 796 |
| Contrats à terme de gré à gré | – | 2 610 | – | 2 610 |
| | 1 365 174 \$ | 730 171 \$ | – \$ | 2 095 345 \$ |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, il n'y a eu aucun transfert de titres d'un niveau à l'autre.

Le Fonds ne détenait aucun placement au 31 décembre 2022.

7. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise, avant une date précise ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2023.

| Description | Date d'échéance | Prix d'exercice | Montant notionnel | Juste valeur |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|-------------------|--------------|
| Constellation Software Inc. | 31 mars 2040 | 0,31 \$ | (3) \$ | – \$ |

Le Fonds ne détenait aucun placement dans des bons de souscription au 31 décembre 2022.

Option

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'expiration. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2023.

| Description | Date d'échéance | Prix d'exercice | Montant notionnel |
|---|-----------------|-----------------|-------------------|
| FINB BMO équilibré banques | 20 déc. 2024 | 25,00 \$ | 312 500 \$ |
| iShares S&P/TSX 60 Index ETF | 20 déc. 2024 | 21,00 | 243 600 |
| BlackBerry Ltd. | 19 janv. 2024 | 3,50 | 52 500 |
| Financial Select Sector SPDR Fund | 20 sept. 2024 | 24,00 | 60 000 |
| iShares iBoxx High Yield Corporate Bond ETF | 19 janv. 2024 | 72,00 | 4 140 000 |
| iShares iBoxx High Yield Corporate Bond ETF | 19 janv. 2024 | 69,00 | (3 967 500) |

Le Fonds ne détenait aucun placement dans des options au 31 décembre 2022.

8. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

9. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022 est calculée comme suit :

| | Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie | Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice | Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part |
|-------------------------|---|---|--|
| 31 décembre 2023 | | | |
| Catégorie C | 1 507 682 \$ | 1 437 557 | 1,05 \$ |
| Catégorie F | 3 898 | 3 893 | 1,00 |
| Catégorie F (\$ US) | 2 605 | 5 486 | 0,47 |
| Catégorie G | 59 769 | 64 232 | 0,93 |
| Catégorie G (\$ US) | 146 | 101 | 1,45 |
| Catégorie I | 197 996 | 116 797 | 1,70 |
| 31 décembre 2022 | | | |
| Catégorie C | – \$ | 100 | – \$ |
| Catégorie F | – | 100 | – |
| Catégorie F (\$ US) | – | 100 | – |
| Catégorie G | (2) | 5 025 | (0,00) |
| Catégorie G (\$ US) | – | 100 | – |
| Catégorie I | (12) | 40 241 | (0,00) |

10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2023, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de néant (2022 – néant) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2022 – néant).

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de la période allant du 19 décembre 2022 (date de création) au 31 décembre 2022 est présentée ci-dessous :

| | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés | 3 | – |
| Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille | 100,00 % | 0,00 % |
